Règles de contrôle et mesures de lutte contre la peste équine

2008/0204(COD) - 20/11/2008 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification de la directive du Conseil établissant les règles de contrôle et les mesures de lutte contre la peste équine.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 92/35/CEE du Conseil du 29 avril 1992 établissant les règles de contrôle et les mesures de lutte contre la peste équine. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés. Elle en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.